



ORDO D'ASSEMBLÉE

Séance ordinaire du 4 novembre 2020

- 1. Adoption du préambule et de la séance:**
 - 1.1. Adoption du préambule à la séance du 4 novembre 2020
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2020
- 2. Liste des chèques émis et dépôts directs (paiements électroniques) au cours de la période du 1^{er} au 31 octobre 2020**
- 3. Journal des achats et liste des comptes à payer**
- 4. Période de questions**
- 5. Avis de motion et adoption de règlement:**
 - 5.1. Adoption du règlement numéro 511-02-2020, règlement modifiant le règlement #511-2011, règlement concernant les limites de vitesse sur divers chemins et rues de la municipalité de Saint-Paul
 - 5.2. Adoption du règlement numéro 585-2020, règlement concernant le stationnement sur la rue de la Seigneurie
 - 5.3. Projet de règlement numéro 313-85-2020, règlement modifiant le règlement de zonage numéro 313-1992, tel que déjà amendé, en vue de modifier la grille de spécifications du zonage afin d'autoriser les habitations trifamiliales jumelées dans la zone P-43:
 - Dépôt et présentation du projet de règlement numéro 313-85-2020
 - Résumé du projet de règlement numéro 313-85-2020
 - Avis de motion
 - Adoption du premier projet de règlement numéro 313-85-2020
 - Résolution fixant la période de consultation écrite
- 6. Lettres de citoyens de Saint-Paul:**
 - 6.1. Lettre de M. Pierre Lépine, 11, rue Morin, Saint-Paul Re: Renouvellement de l'entente intervenue en octobre 2018 concernant le nettoyage de certains terrains municipaux (Place Morin)
 - 6.2. Lettre de M. Réjean Morin, 552, chemin Saint-Jean, Saint-Paul Re: Question relativement à la hauteur des clôtures
- 7. Urbanisme:**
 - 7.1. Demande de Transport et Logistique Alain Bellemare, 580, boulevard de l'Industrie, Saint-Paul Re: Demande de modification à la réglementation d'urbanisme (règlement de zonage 313-1992) visant à permettre l'usage commercial dans la zone I-7
 - 7.2. Liste des permis généraux et certificats émis au cours de la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020 - Analyse des permis par type - Valeur des travaux

8. Travaux publics;**9. Protection:**

- 9.1. Schéma de couverture de risques incendie - Approbation du rapport d'activités de la MRC de Joliette - Années 2018 et 2019

10. Culture;**11. Loisirs;****12. Administration:**

- 12.1. Occupation temporaire d'une partie de l'ancienne Mairie par le Club Optimiste de Saint-Paul - Ajout du Club Optimiste comme assuré additionnel sur la police d'assurance de la Municipalité
- 12.2. Mandat à M^e Yves Chaîné avocat de la firme Bélanger, Sauvé, avocats Re: Exercice des recours de la Municipalité relativement au bâtiment complémentaire non conforme situé au 14, rue Renaud, Saint-Paul, propriété de M^{mes} Mélanie Ouellet et Maryse Doucet

13. Développement économique;**14. Lettres entraînant des décisions:**

- 14.1. Lettre de M^{me} Diane Nadeau, directrice adjointe de Moisson Lanaudière Re: Demande d'aide financière pour l'année 2020
- 14.2. Lettre de M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités Re: Renouvellement de l'adhésion pour 2021
- 14.3. Facture de la Sécurité publique du Québec – Services de la Sûreté du Québec – Année 2021
- 14.4. Courriel de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec Re: Résolution de demande au Gouvernement du Québec d'une programmation accès-logis
- 14.5. Courriel de M. Sébastien Jacques, conseiller en assistance-Biblio du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Re: Nomination des représentants officiels 2020-2021

15. Autres correspondances;**16. Autres affaires:**

- 16.1. Permission d'Hydro-Québec concernant l'utilisation du lot 3 380 874 pour l'installation du nouvel émissaire pluvial aménagé entre les bassins de rétention des eaux existants ainsi que le déplacement de la piste cyclable - Havre Paulois - Autorisation pour signature
- 16.2. Autorisation pour émission d'un constat d'infraction au règlement numéro 564-2017, règlement concernant les animaux - Article 13 a) - Être le gardien d'un chien qui aboie ou hurle et que ces aboiements ou hurlements sont susceptibles de troubler la paix et le repos de toute personne ou être un ennui pour le voisinage - 43, chemin Lagarde - Dossier n° 1330-2

17. Période de questions